

Jean-Marie de COUNE

*** S C H O E N M A E C K E R S ***

Des « Heerboeren » d'Ulestraten aux « de VALENSART SCHOENMAECKERS »,
en passant par les branches de Bergerstraat, Sibbe, Raer, Geverik, etc.

Embourg, avril 2001

ANNEXE 2

Crayon généalogique concernant la famille "de VALENSART", dont le nom sera relevé par de nombreux Schoenmaeckers.¹³⁰

Armoiries : d'argent à trois lions, en chef un de gueules et un de sable rangés, en pointe un d'azur.
Cimier : un renard naissant au naturel tenant dans sa gueule un coq

Généalogie succincte :

I. Jean GRAND'HENRI, épouse Catherine N. et réside avant 1590 à Vliessart. Dont :

II Henri VALENSART, s'établi à Orgeo vers 1590, épouse Isabelle LALLEMANT, fille de Louis et de Pierette

Ils sont tous deux décédés avant 1641, Dont :

- 1- Claude VALENSAR, qui suit en III
- 2-. Florent VALENSAR, Amtmann à Ermstein (Hesse), épouse N. de ROBINOIS, dont descendance.
- 3- Jean VALENSAR, prévôt de Neufchâteau, épouse N. de la PRESLE, sa belle-sœur.

III Claude de VALENSART

Teste à Martilly-lez-Orgeo le 5 février 1655, épouse A) ?, B) ?, C) Jeanne de la PRESLE. Propriétaire immobilier, se qualifiait de noble, ce qui lui fut désavoué par le procureur général du Roi. Dont:

- 1- Henri de VALENSART, qui suit en IV
- 2- Charles de VALENSART, cité dans deux actes d'Orgeo en 1664 et 1675, épouse Ange-Marie de LOMBART.
- 3- Marie de VALENSART, épouse Gobert GUILLAUME.
- 4- Jeanne-Philipinne de VALENSART, épouse François (de) WAUTHIER, décédé en 1682 au siège de Luxembourg, fils de Nicolas (1573-1633) et de Marguerite d'ARDELLE.
- 5- Marguerite de VALENSART, épouse Charles (de) WAUTHIER, frère du précédent, prévôt d'Orchimont, né en 1608, décédé en 1674.

¹³⁰ L. DECKERS (?), travail dactylographié, Feulen-Bas, 3 avril 1966. Archives Damien de Valensart Schoenmaeckers. Annuaire de la Noblesse belge, 1862.

IV Henri de VALENSART, épouse en 1670 Claude de FOSSEZ, fille de Jean et d'Anne IENNEQUIN. Seigneur de Waillimont, prévôt d'Herbeumont et du ban d'Orgeo, bailli de Cugnon, artage avec ses frères et sœurs les biens le 9 novembre 1662. Dont :

1- Jean-François de VALENSART, qui suit en V.

2- Barbe de VALENSART, mineure au décès de son père survenu avant le 21 mars 1668.

V Jean-François de VALENSART, écuyer, seigneur de Wallimont, né à Martilly en 1655, décédé après 1720, épouse le 22 novembre 1693 (on ne s'explique pas ce mariage à retardement) Anne-Françoise THIERRY ou THIRY, fille de Nicolas, haut voué de Saint-Hubert, puis prévôt d'Archimont et d'Elisabeth BARE. Dont huit enfants et parmi eux, l'aîné :

VI Henri-Joseph de VALENSART, seigneur de Bous et de Sosne-la-Haute, du chef de sa première femme, né à Orgeo le 2 juin 1685, décédé à Grosbous (G.D. Lux.) le 6 septembre 1766, épouse :

- à La Sauvage près d'Arlon par contrat du 28 mai 1714, Marie Marguerite Albertine de ROULART, dame de Sosne, fille de Jean, seigneur de Sosne, de Gomery et de Rodange et de Marie-Suzanne de VEYDER-MALBERG, née à La Sauvage le 11 mars 1680.

- par contrat du 24 juillet 1717 Marie-Bernardine de BILLEHÉ, fille de Guillaume, baron de Vierset, haut voué de Huy et de Claude-Madeleine de TUMERY, née le 4 mai 1689, décédée à Grosbous le 14 mars 1735.

Le 13 août 1715, Henri-Joseph achète aux Révérendes Dames de Marienthal la seigneurie de Grosbous pour 6.000 Reichthaler. Dont du second lit neuf enfants, et parmi eux :

VII Jean Mathieu Joseph de VALENSART, écuyer, seigneur de Grosbous, puis baron de BILLEHÉ de VALENSART, seigneur de Roiseux, Surroiseux, Limet, Trifoix, Romont, etc., né à Grosbous le 25 novembre 1726, décédé à Vierset le 25 nivôse An XIII (15 janvier 1805), épouse Christine d'EMMERSHAUSEN, décédée à Gross-Bous le 17 décembre 1765 ;

à Trèves (Eglise Saint-Laurent, registre 13, année 1767, page 23 aux archives diocésaines de Trèves, 560/5/4) le 7 septembre 1767 Marguerite-Angèle HILDT, née à Luxembourg le 2 janvier 1748, décédée à Maastricht le 30 novembre 1818, fille de Nicolas, marchand, justicier et baumâtre (receveur) de la ville de Luxembourg et de Catherine BRASCA, d'origine italienne.

Jean Mathieu Joseph est capitaine au régiment impérial de Salm-Salm. Le 30 janvier 1794, il vient légataire de Charles-Albert Gaétan de Billehé, baron de Vierset, dernier du nom.

Dont du premier mariage:

1- Maximilien Oswald Joseph de VALENSART, né à Grosbous le 9 décembre 1765, y décédé le 10 juin 1772.

second mariage :

2- Théodore-Joseph, baron de BILLEHÉ de VALENSART, suit en VIII (I suivant numérotation N.N.).

3- Joseph Chrétien Lambert de VALENSART, né à Grosbous le 12 février 1771, y décédé le 13 septembre 1772.

4- François-Joseph de VALENSART, né à Grosbous le 29 septembre 1772, y décédé le 14 janvier 1773.

5- Joseph-Chrétien (ou Christian) de VALENSART, suit en VIII, auteur du premier rameau.

6- Marie Joséphine Catherine Françoise de VALENSART, née à Grosbous le 20 décembre 1775, décédée à Maastricht le 21 octobre 1836, épouse au château de Vierset le 22 novembre 1808 Georges-Louis, baron de ROSEN, ancien trésorier de la cathédrale St-Lambert, conseiller de la ville de Maastricht, baptisé à Liège le 1^{er} mars 1778, décédé au château de Beek (PB) le 30 juin 1868, fils de Charles- Servais et Marie-Louise Isabelle van BUEL. Dont descendance SCHOENMAECKERS, de COUNE, etc.

7- Anne-Marie Thérèse de VALENSART, née à Grosbous le 25 septembre 1779, y décédée le 7 janvier 1782.

8- Léopold Joseph Jean Michel de VALENSART, suit en VIII, auteur du second rameau.

9- Marie-Anne Thérèse de VALENSART, née à Grosbous le 12 septembre 1782, décédée à Liège le 17 juin 1819, épouse Jean-Jacques Mathieu de GOMZE, baptisé à St-Adalbert à Liège, le 25 mai 1783, décédé au château de Ramelot le 20 septembre 1872, fils de Jean-Mathieu et de Dorothée-Guillemine de THEUX. Dont descendance.

VIII Baron (1816) Théodore-Joseph de BILLEHE de VALENSART, né à Grosbous (G.D.) le 28 février 1769, décédé à Maastricht le 23 janvier 1836, il épouse

A) Maria-Joséphina- Wilhemina de MEWEN de LEUTH, née à Maastricht (St-Jacques) 31 octobre 1774, y décédée le 21 octobre 1817, fille de Jacques-Mongolde, éc., et de Marie-Catherine de FELTZ, dame de Leuth ;

B) le 30 avril 1821 Marie-Antoinette Albertine van EYLL, née à Flostoy le 14 octobre 1779, décédée à Maastricht le 12 avril 1851, fille de Guillaume-Alard-Laurent-Nicolas, éc., seigneur de Doyon, Flostoy, et de Marie Anne Aldegonde van der STRATEN de WAILLET.

Bourgmestre de Maastricht de 1815 à 1827, Lieutenant colonel, commandant le 1^{er} bataillon de la Garde communale de Maastricht, membre des Etats provinciaux du Limbourg, obtint par l'arr. collectif du 28 août 1814 reconnaissance de noblesse et sa désignation avec le titre de comte comme membre du corps équestre du Brabant septentrional où il ne siégea pas. En effet il fut désigné par l'arrêté collectif du 16 février 1816, comme membre du corps équestre du Limbourg avec le titre de baron sous le nom de "de Billehé de Valensart de Leuth". Par arrêté du 2 août 1822, pris sur sa demande, il fut inscrit sur les registres du conseil suprême de la noblesse avec le titre de baron et figure sur la première liste officielle des nobles avec la mention que ce titre était transmissible à tous ses descendants. Dont du premier lit :

1- la baronne Pauline de BILLEHÉ de VALENSART, née à Maastricht le 22 octobre 1800, y décédée le 9 avril 1842, épouse à Maastricht le 21 mai 1822 le vicomte Charles G. Guillaume VILAIN XIII, né Bruxelles le 15 mai 1803, décédé à Leuth le 16 novembre 1878, fils du comte Philippe L. M. G, membre désigné du corps équestre de la Flandre orientale, membre du Congrès national, et de la baronne Sophie M. Zoé de FELTZ.

Il est admis en 1825 comme membre du corps équestre du Limbourg, membre et secrétaire du Congrès national, ministre d'Etat, président de la Chambre des représentants, ministre des Affaires étrangères, gouverneur de la Flandre orientale, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès du Saint Siège et des autres cours italiennes, grand cordon de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix de fer, grand cordon ou grande croix des ordres de St Janvier, N.D. de Villa-Viçosa, S.S.

Maurice et Lazare, Sauveur de Grèce, Etoile polaire de Suède, Pie IX, Aigle blanc, St-Joseph, Lion et Soleil, Léopold d'Autriche, et de Medjidié,

Du second lit :

2- la baronne Marie Jeanne Pauline Théodorine de BILLEHÉ de VALENSART née à Maastricht le 5 octobre 1822, décédée à Houthem (P.-B.) le 16 mai 1908, épouse à Maastricht le 27 avril 1847 le baron Henri Charles Hyacinthe van OLDENEEL, officier d'artillerie, page du roi Guillaume II des Pays-Bas, né à Haarlem (P.-B.) le 17 février 1823, décédé à Houthem le 7 janvier 1883, fils du baron Willem Antoine J., et de Jeanne Françoise Julienne WEEMAELS.

PREMIER RAMEAU

VIII Joseph-Chrétien (ou Christian) de VALENSART, né à Grosbous (G.D.) le 19 mars 1774, décès inconnu, probablement dans le département de la Manche, épouse à Vierset le 12 brumaire An XIV (3 novembre 1805) Bonne-Victoire BONNISENT ou BONNISSART, originaire de Cherbourg. Il embrasse la carrière militaire, au service de l'Autriche puis de la France, après la Restauration nous le retrouvons comme capitaine au 138^e Régiment d'infanterie de ligne à Cherbourg. Il a habité à Sottevast (Manche). Dont :

1- Marguerite-Josèphe-Théophilie de VALENSART, née à Vierset 24 mars 1808.

2- Joseph-Casimir de VALENSART, né à Beaumont (Manche) en 1819 ou 1820, décédé à Blanc-Misseron, Quiévrechain (Nord) le 11 avril 1871, épouse Adelcie PAUL. Il est receveur de douane.

SECOND RAMEAU

VIII Léopold-Joseph-Jean-Michel de VALENSART, né à Grosbous (G.D.) le 12 mars 1781, décédé à Schaltin le 22 février 1847, épouse le 15 février 1814 Jeanne-Catherine SIMON, née à Maastricht le 10 mars 1786, décédée à Schaltin 13 février 1859, fille de Pierre-Jacques et de Christine-Marie PFANNEKUCHEN.

Léopold est Lieutenant Général au service de la France et obtient par brevet du comte des Cars le 1^{er} novembre 1815, la décoration du Lys. Dont :

Léopold-François-Henri-Joseph de VALENSART, né à Thy-le-Château 10 novembre 1815, décédé à Hotton. Bourgmestre de Schaltin de 1840 à 1863, il a quitté Schaltin le 25 août 1866 pour Hotton.

Origine et parcours géographique :

I Originaire de Vlessart¹³¹, en pleine forêt d'Anlier dans le Luxembourg belge, le premier ancêtre connu a pris le nom de son lieu d'origine à son arrivée à Orgeo (arrondissement de Neufchâteau)

¹³¹ Compte de la recette de Herbeumont 1640-41, Archive de l'Etat, Arlon.

vers 1590, probablement pour habiter dans la localité d'origine de sa femme. Ce document élimine les suppositions reprises dans l'Annuaire de la Noblesse de Belgique de 1862 qui leur donnaient pour origine le hameau de Valensart, dépendance de Jamoigne, canton d'Etalle. Cette non-origine de la bourgade de Valensart est confirmée par N. Tillières dans son article paru sur l'Histoire de Jamoigne¹³².

A Orgeo, les Valensart sont rapidement propriétaires et occupent de père en fils des fonctions importantes : bailli, prévôt, gruyer, receveur, officier ou clerc-juré dans différentes localités de la région. Théodore de Valensart, petit-fils de Henri (II) effectue une belle carrière militaire, puisqu'il deviendra Gouverneur d'Arlon de 1706 à 1714. De plus il épouse une riche héritière qui ne lui donnera pas de descendance. Il peut donc aider financièrement son lointain neveu Henri-Joseph à acheter le 13 août 1715 la seigneurie de Grosbous.

Suivant l'exemple de ce parent, les Valensart à partir du XVIII^e siècle, réalisent presque tous de très brillantes carrières militaires et nombre d'entre eux décéderont aux troupes. Un autre Théodore, fils de Henri-Joseph deviendra jésuite.

Le dernier chef de famille, le baron Théodore-Joseph de Billehé de Valensart, non content de devenir lieutenant colonel et commandant du 1^{er} bataillon de la garde communale de Maastricht, sera aussi bourgmestre de cette ville et député aux Etats Provinciaux du Limbourg.

Son frère Léopold sera lieutenant Général au service de la France et son autre frère Joseph-Chrétien aura aussi une longue carrière militaire.

Seul ombre à ce brillant tableau, Joseph-Casimir, probablement le dernier des Valensart. Qu'est-il arrivé à ce canard boiteux pour qu'il meure à Blanc-Misseron comme obscur douanier ?

Curieux destin aussi pour cette brillante et captivante famille luxembourgeoise de s'éteindre à Maastricht, dans la Manche, à Blanc-Misseron et à Hotton.

Attestation de noblesse :

La qualification de noble de Henri, fils de Jean Grand Henry, de Valensart est constatée par l'attestation suivante, reprise dans l'Annuaire de la Noblesse de Belgique de 1862 :

« Nous, Pierre-Ernest de Ravielle, gouverneur, capitaine et prevost de la ville et marquisat d'Arlon ..., attestons et certifions à tous qu'il appartiendra , que Henri, fils de Jean le Grand Henry, demeurant à Orgeo ... estoit entre autre franc homme et extrait de noblesse ... ce 28 de février de l'an de grace 1600. (Signé) Ernest de RAVILLE.

Un autre certificat de noblesse provenant du même Annuaire émanant des féodaux de la haute cour de Herbeumont et d'Orgeo, datant du 9 juillet 1641 confirme cette noblesse.

Les Valensart se targuaient d'une origine noble en tant que « francs hommes », opinion contestée dans les dénombrements de 1611 et 1656. Au moyen âge les francs hommes étaient des sujets de

¹³² Annales de l'Institut du Luxembourg à Arlon, tome XLV, année 1910, pp. 45 et 46.

souverain du pays qui leur donnait des terres exemptes de taxes. En compensation de cette franchise, ils devaient le service militaire au comte, puis duc, et s'équipaient eux même. Ils formaient ainsi les bases de l'armée du souverain. Leur rang social les situait entre les serfs et la noblesse de sang et un grand nombre de francs hommes ont été anoblis pour services rendus. Cette catégorie sociale est encore reprise dans le dénombrement de 1611, pour disparaître lors de la guerre de Trente Ans.

A la fin du XVIIe siècle, ils sont de nouveau prénommés « écuyers ou dominus », sans qu'aucuns actes ne confirme cette assertion, qui ne sera plus contestée officiellement. Pourtant Janssens et Duerloo¹³³ dans leur remarquable et monumental ouvrage n'ont rien trouvé. La qualification de baron rencontrée sur des faire-part de décès ou sur des documents privés est usurpée.

Le 30 janvier 1794 suite au décès de Charles-Albert-Gaétan de Billehé, dernier du nom, Jean-Matthieu-Joseph de Valensart deviendra baron de Billehé de Valensart. Il devait cette distinction au titre du majorat de 1601 fondé par son aïeul, Charles de Billehé et son épouse, Luise Perez, en faveur de tous leurs descendants mâles ou des descendants mâles des femmes à l'infini.

En 1816, Théodore-Joseph sera officiellement admis dans la noblesse des Pays-Bas avec le titre de baron, transmissible à tous les descendants du nom. Il transmettra à ses deux filles ce titre qui s'éteindra à la mort de la dernière en 1908.

Une certaine incompréhension s'est répandue dans la famille, déjà au début du XIXe siècle et dans les documents de Deckers, concernant un titre de baron ou de baronne à attribuer aux enfants de Jean-Matthieu-Joseph, baron de Billehé de Valensart. Un majorat se transmet par sa définition que par primogéniture masculine et dans ce cas-ci d'extinction masculine, à la fille aînée du dernier porteur du nom.

Les Valensart ont ainsi apporté aux Schoenmaeckers un beau nom.



¹³³ P.J.-L.D. 1992, A-E, p. 282.